



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Confédération Générale

du Travail FORCE OUVRIERE

Communiqué de presse

Masterisation de la formation des enseignants et des recrutements : la FNEC-FP FO maintient sa demande de négociations.

Le 10 avril, M. Darcos, ministre de l'Education, a adressé un courrier à certaines Fédérations, leur proposant de participer à des groupes de travail sur la réforme de la formation des enseignants.

- le premier groupe de travail, « **cadrage des masters et l'articulation avec les concours** » examinera notamment « *les places respectives de l'admissibilité et de l'admission pendant l'année de M2 (...), les stages de pré professionnalisation : place et rôle des acteurs universitaires de la formation des enseignants (UFR et IUFM)* » ;
- le deuxième groupe, « **concours de recrutement** » examinera « *les contenus des épreuves, les modalités propres à chaque concours (agrégation, Capes, CAPET, Capeps, CAPLP, CPE, CRPE) et discipline* » ;
- le troisième groupe, « **organisation de la période de formation continuée pendant l'année de fonctionnaire stagiaire** », examinera « *les contenus de la formation, le rôle des universités et de leurs composantes, la place et le positionnement des tuteurs et des maîtres formateurs, les « modalités de titularisation des professeurs stagiaires* ».

La FNEC-FP FO s'étonne de ne pas avoir été destinataire de ce courrier.

La FNEC-FP FO s'interroge sur le fait que le Ministre ait choisi de s'adresser à 3 Fédérations qui inscrivent leurs préoccupations et actions dans le cadre de la masterisation de la formation et des recrutements des enseignants.

Pour la FNEC-FP FO, cette masterisation ne peut qu'aboutir à la destruction des statuts comme des formations. Il apparaît de plus en plus évident que cette masterisation s'insère dans la modification des règles de recrutement de l'ensemble de la Fonction Publique, dans la remise en cause de la grille indiciaire, et qu'elle répond aux besoins des réformes en cours (réforme du lycée, autonomie des Universités).

La FNEC-FP FO entend participer à toutes concertations, négociations afin de faire valoir ses points de vue et revendications. C'est avec cette méthode qu'elle entend aborder la discussion avec M. Darcos.

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

6/8, rue Gaston Lauriau – 93513 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01 56 93 22 22 – Fax : 01 56 93 22 20 – email : fnecfpfo@fr.oleane.com – Site : <http://fo-fnecfp.fr>

La FNEC-FP FO réaffirme ses revendications

- **retrait de tout projet de masterisation ;**
- **maintien des concours au niveau bac. +3 (CAPES, CRPE, etc.) et bac. +4 (agrégation) ;**
- **maintien des préparations au concours dans les IUFM et universités**
- **maintien de l'année de fonctionnaire stagiaire immédiatement après le concours, avec le traitement du 1^{er} échelon de leur corps ;**
- **maintien de la formation professionnelle initiale dans le cadre des IUFM pendant l'année de fonctionnaire stagiaire ;**
- **maintien de tous les sites IUFM et de tous les postes pour toutes les catégories de personnel.**

qui sont celles de tous ses syndicats nationaux, de tous les universitaires, de tous les enseignants, de tous les personnels.

La FNEC-FP FO appelle les personnels à se regrouper avec ses syndicats et sections départementales autour de leurs revendications.

Montreuil, le 16 avril 2009